



CONTRAT DE QUARTIER « Saint-Antoine » À FOREST FICHE DE PROJET

Nom du projet : Formation professionnelle HORECA

Numéro du projet :

Date : 28/04/2008

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : IGLESIAS MAGGY

Fonction : DIRECTRICE

Adresse : BD DE LA 2 ARMEE BRITANNIQUE 27 – 1190 FOREST

Tél. : 02/343.89.45

Fax :02/343.88.91

E-mail : maggy.iglesias@skynet.be

2. Identification du porteur de projet :

Nom : asbl FORMATION EMPLOI TREMLIN (FOR.E.T.)

Forme juridique :asbl

Date de création :avril 1998

Siège social :BD DE LA 2 ARMEE BRITANNIQUE 27 – 1190 FOREST

Objet social :FORMATION PROFESSIONNELLE POUR PUBLIC EXCLU DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ET AVEC PEU OU PAS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE – INSCRITS CHEZ ACTIRIS – AVOIR PLUS DE 18 ANS

Personne de contact :IGLESIAS MAGGY

Site Internet :www.foret-asbl.be

N° de compte bancaire : 635-2523603-03

Agréations par une autorité publique : OISP/AFT via BRUXELLES FORMATION+COCOF/ GUIDANCE via ACTIRIS / FSE OBJECTIF 3

Connaissance du périmètre d'intervention du CQ et abords (*expliquez*) :

- 1990- 1992 : La directrice actuelle de FORET travaillait pour l'asbl DYNAMO, travail de rue pour un public jeune, l'asbl était implantée dans le quartier Saint-Antoine, rue Edison
- 1992-1996 : La directrice actuelle de FORET travaillait pour la Mission locale de Forest, a participé au PROJET PAVAGE dans le quartier Saint - Antoine
- 1996-1998 : le projet est mis en place par la Mission locale de Forest et s'implante dans la rue des Alliés 339. 100% du public en formation est forestois et plus de 50% provenaient du quartier Saint-Antoine
Le projet avait pour toile de fond : la formation professionnelle en cuisine et rénovation de bâtiment. Des services au prix coutant étaient proposés aux habitants de Saint-Antoine : des menus complets à 60FB pour les bénéficiaires de l'aide sociale du CPAS de Forest + des rénovations légères dans les logements de notre périmètre
- 1998-2000 : le projet s'autonomise, devient une asbl autonome, FORMATION EMPLOI TREMLIN (FOR.E.T.), toujours implanté dans le même bâtiment, plus de 80% du public en formation est forestois.
- 2000-2001 : l'asbl FORET était porteur du projet QUARTIER D'INITIATIVES 2 dans lequel nous avons été « Entrepreneur de façade » et avons eut 3 à 4 chantiers dans le quartier Saint-Antoine

- 2000- en cours : l'asbl FORET est implanté dans le quartier des Primeurs qui jouxte le quartier Saint-Antoine

Expériences utiles :

- Grandes connaissances du quartier Saint-Antoine, des différents partenaires privés ou publics (Maison des Jeunes, FTQP, CF2000, Maison de quartier etc.....)
- Opérateurs de formations depuis 1996 dans les métiers du bâtiment (jusqu'en 2002), dans l'horeca et la remise à niveau
- Asbl reconnue comme AFT depuis 1998 par la COCOF, par Bruxelles Formation, par Actiris pour la guidance et la mise à l'emploi et le FSE
- Plusieurs années de travail dans le quartier Saint-Antoine
- Expertise et savoir faire dans le secteur de la formation-insertion des métiers de la cuisine et de l'housekeeping
- Un taux de mise à l'emploi d'environ 90% et un réseau d'employeurs du secteur non négligeable

3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Mission locale de Forest	Préselection des candidats pour les formations	0	0
O	CPAS Forest et Cellule Insertion	Préselection des candidats pour les formations	0	0
O	Sleep well, auberge de jeuness	Mise à disposition de l'infrastructure et du matériel pour la formation « Femme/valet de chambre »	0	0
O	Sodexho	Stage en entreprise	0	0
O	Restaurateurs et hôtels privés	Stage en entreprise	0	0

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Quelle est l'origine du projet ? Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

Le taux de chômage en Région Bruxelloise et en particulier du quartier Saint-Antoine est un indicateur du phénomène de dualisation que connaît la région, la commune de Forest et le quartier Saint-Antoine. Atteignant 22% (chiffres de 2005), le chômage touche dans une grande proportion les personnes faiblement qualifiées, les jeunes, les femmes et les personnes d'origine étrangère.

Les jeunes du quartier sont notamment touchés par le manque de qualification et donc d'accès à un emploi convenable et durable. Comme le mentionne le « Contrat pour l'Economie et l'emploi (C2E) » : le déficit d'accès des bruxellois à l'emploi provient pour une bonne part des faiblesses de qualification de la population active, 55% des demandeurs d'emploi ont maximum un niveau d'études du 2d degré.

Sur la commune de Forest et dans le quartier Saint-Antoine, il existe très peu de centres de formation professionnelle, 5 en tout, donc augmenter l'offre de formation adaptée

aux moins qualifiés du quartier et les plus sensibles aux facteurs d'exclusion apparaît crucial.

Par ailleurs, le choix du secteur proposé c'est à dire l'horeca avec les métiers de commis de cuisine et de femme/valet de chambre est justifié pour 2 raisons :

- un secteur d'activités sur Bruxelles en manque de personnel formé ou l'emploi qualifié n'est pas conditionné à un diplôme scolaire
- un secteur porteur d'emplois avec possibilité de promotion en cours de carrière, pour des personnes très peu qualifiées au départ

5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : OUI NON

o Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?

L'asbl FOR.E.T., née sous l'impulsion de la Mission locale de Forest en 1996 pour aider à la réinsertion socio professionnelle de personnes peu qualifiées, exclues du marché de l'emploi. Reconnue comme AFT (Atelier de formation par le travail) en 1998, elle double son objectif : d'une part faire acquérir des compétences professionnelles à des stagiaires en formation pour accéder à un emploi et d'autre part participer à l'insertion de personnes mises au travail sous les articles 60 du CPAS de Fores.

A ce titre en 2008, elle organise 45.000 heures de formation professionnelle, 8600 heures de stages en entreprises et 2500 heures de guidance socio-professionnelle, dans 3 actions distinctes :

- des préformations ciblées horeca (remise à niveau en français, math et approches techniques et théoriques du métier de commis de cuisine). Deux sessions par an, de 560 heures chacune, 20 places (10 par session)
- des formations qualifiantes dans le métier de « femme/valet de chambre ». Trois sessions par an, de 653 heures chacune (stage en entreprise compris), 24 places (8 par session)
- un AFT dans le métier de commis de cuisine. Deux sessions par an, de 792 heures chacune (stage en entreprise compris), 42 places dès janvier 2009, 28 en 2007-2008 (21 par session par groupe de 7 personnes)

Nous formons 80 adultes par an, avec un taux d'abandon faible (15%), un taux de présence moyen de plus de 85% et un taux de mise à l'emploi entre 75% et 90%.

La particularité de notre pédagogie repose sur la mise en situation réelle, que ce soit dans la formation d'hôtellerie ou en cuisine nous disposons de deux outils performants : une infrastructure hôtelière ouverte au centre de Bruxelles dans laquelle nous organisons la formation « housekeeping », un restaurant d'application pédagogique dans le quartier des Primeurs ouvert sur le quartier 4 jours par semaine, disposant de 45 places assises et d'une cuisine professionnelle, que nous utilisons exclusivement pour la formation commis de cuisine.

o Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

Oui, le rapport d'activités annuel que nous remettons aux différents pouvoirs publics qui nous subventionnent.

6. Public visé : type de public (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et nombre de participants escomptés :

Nombre de participants :20 personnes par an, issues du quartier Saint-Antoine :

Type de public :

- âge : obligatoirement plus de 18 ans, moyenne d'âge 25 - 40
- sexe : hommes et femmes
- niveau de qualification : en AFT, le 2^{ème} degré inférieur non réussi – en Formation qualifiante, le 2^{ème} degré supérieur non réussi
- les personnes doivent être obligatoirement inscrites comme « chercheur d'emploi » chez Actiris

- statut social : CCI (chômeurs complets indemnisés), personnes bénéficiant du RIS ou de l'aide sociale d'un CPAS, à charge de leur famille...
- des personnes avec de faibles qualifications professionnelles, exclues du marché de l'emploi
- aucun pré requis « métier » est demandé à l'inscription
- être motivé pour les métiers de l'horeca et se projeter dans un avenir professionnel dans le secteur

7. Objectif(s) poursuivi(s) :

- Permettre chaque année à 20 personnes issues du quartier Saint-Antoine d'acquérir des compétences professionnelles qui leur permettent à court terme (6 mois) de faire une recherche emploi active dans le secteur de l'horeca
- Créer un ancrage local qui donne les premières bases d'une réimplantation dans le quartier avant la mise en place du projet communal « Foresthoreca », un centre de formation qualifiante horeca dans le quartier Saint-Antoine avec notre asbl dans le cadre des projets FEDER
- Créer une filière « formation - emploi » au départ de l'AFT qui permette à une équipe de 4 personnes (la première année) de travailler au sein d'une entreprise d'économie sociale, de type ILDE dès janvier 2009

8. Réalisations proposées :

- Co-organiser avec la CLDI la communication pour donner une information complète aux habitants du quartier
- Organiser 11966 heures de formation, 3040 heures de stages en entreprises, plus de 1000 heures de guidance individuelle par an dans les locaux actuels de l'asbl, dans le quartier des Primeurs qui jouxte Saint-Antoine
- Accompagner la formation, d'une phase de suivi psycho-social et de recherche-emploi pour que les personnes accèdent à un emploi dans les 6 mois maximum qui suivent la fin de formation comme commis de cuisine ou femme/valet de chambre, avec possibilité de promotion professionnelle
- Mettre en place une pédagogie « en immersion proche du milieu professionnel » qui donne des socles de compétences professionnelles, en termes de savoir faire et de savoir être mesurables et utilisables sur le marché de l'emploi
- Organiser la recherche emploi et soutenir la mise à l'emploi des stagiaires ayant réussi leur formation en collaboration avec les opérateurs locaux d'ISP : Mission locale de Forest, ACTIRIS, Cellule d'insertion du CPAS de Forest....

9. Résultats envisagés (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) :

- un taux de réussite en fin de formation de 85%
- un taux de mise à l'emploi de minimum 75%
- une mixité dans le public formé (âge, sexe, statut social,...)

10. Impacts attendus (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

- L'ouverture systématisée de la formation aux habitants de Saint-Antoine devrait faciliter à moyen terme l'implantation de l'asbl FORET et de son centre de formation professionnelle qualifiant dans le périmètre du C.Q. avec plus de places disponibles encore pour les habitants du quartier
- L'installation de notre restaurant d'application pédagogique dans le quartier aura un impact sur celui-ci à long terme, sa capacité d'accueil actuelle sera pratiquement doublée et permettra un brasage de clientèle positif pour la formation mais aussi pour le quartier lui-même
- La filière « formation-emploi » permettra de créer un micro projet d'économie sociale dans un premier temps avec une mise à l'emploi

directe du public issu de Saint-Antoine et un service « traiteur/sandwicherie » pour les associations, les PME locales et les services communaux à moyen et long terme

11. Méthode d'évaluation envisagée :

Plusieurs types d'évaluations doivent être mises en place selon les phases même du projet. Celles-ci se feront à différents niveaux en fonction de la phase opérationnelle et en fonction des interlocuteurs adéquats par niveau et par phase opérationnelle :

1. Phase d'information et de publicité :

Interlocuteurs concernés : CLDI et FORET

- évaluation de l'organisation de la communication (réalisations, logistiques, impact, retour des habitants et/ou associations locales...)

- évaluation du nombre de personnes du CQ touchées directement par l'information

Interlocuteurs concernés : FORET et les partenaires locaux d'ISP : Mission locale de Forest, CPAS de Forest, ALE de Forest, ACTIRIS

- évaluation du nombre de personnes correspondant au public-cible et désireuses de se projeter dans un projet professionnel « horeca »

2. Phase de présélection

Interlocuteurs concernés : FORET et les partenaires locaux d'ISP : Mission locale de Forest, CPAS de Forest, ALE de Forest, ACTIRIS

- évaluation du nombre de candidats envoyés par les partenaires

- évaluation des profils en adéquation avec les programmes de formation

- retour sur les entretiens de sélection

3. Phase de sélection

Interlocuteurs concernés : FORET, Bruxelles Formation, COCOF, Actiris et FSE

- être en concordance avec les critères du Decret COCOF et ses cahiers de charge et les critères pédagogiques internes à FORET

Interlocuteurs concernés : FORET et les partenaires locaux d'ISP : Mission locale de Forest, CPAS de Forest, ALE de Forest, ACTIRIS

- bilan final de recrutement ou de réorientation sur le public du CQ

4. Phase de formation

Interlocuteurs concernés : FORET, Bruxelles Formation, COCOF, Actiris et FSE

- les évaluations pédagogiques organisées structurellement au sein des programmes de formations (évaluations normatives, formatives, individuelles et collectives cf. rapport d'activités)

- les rapports d'activités et données statistiques que les pouvoirs publics belges et européens de l'ISP exigent semestriellement et annuellement

- les visites et inspections organisées par Bruxelles Formation sur les programmes pédagogiques et leurs réalisations et celles de la COCOF sur la conformité de l'équipe pédagogique

- les dossiers financiers et pédagogiques annuels remis à ces autorités dans lesquels nous démontrons la réalisation de nos actions avec le public cible et la justification des dépenses générées par les formations

Interlocuteurs concernés : FORET et les partenaires locaux d'ISP : Mission locale de Forest, CPAS de Forest, ALE de Forest, ACTIRIS

- bilan sur les résultats de formation pour le public du CQ

5. Phase de recherche emploi et mise à l'emploi

Interlocuteurs concernés : FORET et les partenaires locaux d'ISP : Mission locale de Forest, CPAS de Forest, ALE de Forest, ACTIRIS

- évaluation de la qualité des filières développées entre les opérateurs locaux

- évaluation et bilan des mises à l'emploi pour le public du CQ

6. Evaluation globale du projet « formation » lié au C.Q. entre tous les opérateurs concernés, publics et privés

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire¹ (expliquez et présentez le timing prévu) :
L'organisation et la mise en place des programmes de formation ne demandent pas de phase préparatoire, dans la mesure où l'infrastructure, les programmes, l'équipe pédagogique et administrative fonctionnent depuis près de 10 ans.

Cependant organiser la communication et l'information dans le quartier du périmètre méritera une phase préparatoire.

- Septembre 2008 : présenter les programmes de formations et l'asbl aux associations locales, aux partenaires ...
- Octobre 2008 : diffuser l'offre de formation dans le quartier et par l'intermédiaire des partenaires locaux
- Novembre/Décembre 2008 : organiser le recrutement : tests d'entrée, entretien de sélectionet clôturer les inscriptions définitives

13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

Début projet : 1/1/2009

Fin de projet : 31/12/2012

Durée totale : 4 ans avec le soutien du CQ, mais de façon permanente au-delà de la période du CQ puisque notre asbl est structurellement reconnue et subsidiée par les pouvoirs publics régionaux qui soutiennent l'ISP

14. Localisation de l'activité :

L'asbl FORET est située dans le quartier des Primeurs, jouxtant Saint-Antoine mais le public ciblé par le projet (20 personnes en formation par an) est essentiellement adressé aux habitants du périmètre du C.Q.

15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
<i>Exemple 2006</i>	<i>Recherche de local</i>	<i>Abriter le projet</i>	<i>2/1/2006</i>	<i>1/3/2006</i>	
2008	Organiser la communication autour du projet de formation auprès des partenaires locaux	Diffuser l'information le plus largement possible dans quartier Saint-Antoine	Septembre 2008	Octobre 2008	1 séance collective + Présentation ponctuelle à la demande des partenaires locaux
2008	Présélection et recrutement des stagiaires	Accueillir 20 personnes du quartier en Formations qualifiantes	novembre	décembre	4 x mois
2009	Organiser les formations professionnelles	Faire acquérir des compétences professionnelles à 20 personnes leur donnant accès à un emploi ultérieur	2/01/09	21/12/2009	3 sessions par an pour « femme/valet de chambre » 2 sessions par an pour commis de cuisine
2010-2012	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>

D. MOYENS

16. Quels sont vos moyens actuels ?

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

Financiers	Une moyenne de 450.000 euros de budget annuel – COCOF/ACTIRIS/FSE/RECETTES ACTION
Personnel en ETP	9 ETP INTERNES + 0.5 ETP VACATAIRES+3

¹ Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

	ART.60 CPAS DE FOREST
Locaux	580 M ² : 2 salles de cours généraux+ 1 salle de cours « cuisine » +1 cuisine professionnelle+1 salle de restauration (40 places assises)+ 4 bureaux

17. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de Quartier ?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	2009	2010	2011	2012	Total
Matériel & investissement ² (achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...)	2259	2169	3600	3564	11592
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	39828	40925	42082	43274	166109
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...)	11898	12136	12379	12626	49039
Frais de formation	12526	12778	13033	13293	51630
Total	66511	68008	71094	72757	278370

- Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré au Contrat de Quartier)

E. CONTINUATION DU PROJET

18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier : OUI NON

Si oui :

- Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :

Les actions de formation de l'asbl FORET sont reconnues et subventionnées par les pouvoirs publics régionaux et européens : ACTIRIS subsides pour le travail de guidance individuel et 3 postes ETP ACS/BRUXELLES FORMATION pour la validité et la reconnaissance des programmes pédagogiques et le défraiement des stagiaires/ COCOF reconnaissance actuelle de 2,5 ETP A2 / FSE contrepartie des pouvoirs publics belges

² Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.